

d'où l'on peut en conclure que ces feuilles ont été exécutées avant l'établissement des Pères Minimes.

La tour carrée qui défendait le milieu du pont de la Guillotière est représentée sur la feuille 11 avec un toiture régulière à quatre pans, sans créneaux, tandis que la vue de du Cerceau nous la montre couronnée de hours en charpente. Une délibération consulaire du 8 novembre 1551, nous apprend que la réfection de la toiture de cette tour fut ordonnée à cette époque en raison de son état de vétusté, et les comptes du receveur de la ville nous font connaître que ces réparations et modifications furent exécutées vers la fin de 1552 et au commencement de 1553. Cette partie du plan daterait donc seulement du commencement de l'année 1553.

Voici la copie textuelle des documents cités plus haut :

« Le dymenche, huictiesme jour de novembre, lan mil cinq cens cinquante ung, au bureau de l'hostel-dieu du pont du rosne, apres midi.

« Lesdicts sieurs conseillers au party du bureau dudict hostel-dieu se sont transportez sur le pont du rosne de ladicte ville, pour veoir et visiter la tour estant sur le mylieu dudict pont et le pont de boys estant joignant au pont de pierre dudict rosne, pour veoir les ruynes et esmynent peril qui y sont pour les promptement faire reparer. Et apres que par maistre olivier roland, maistre masson, et estienne genyn, maistre charpentier de ladicte ville, ont fait veoir et visiter ladicte tour de fond en cyme : A este ordonner faire recouvrir ladicte tour de thuyllles et mortier et retenir quelques pieces de boys du couvert, et faire refaire à neuf les deux flesches soubztenans les cheynes pour lever le pont levis de ladicte tour. » (BB. 72, fol. 151.)

« Compte cinquiesme de Francoys Coulaud, receveur